

# Thermes et Sécu prônent le DMP

**SALIES-DE-BÉARN** Établissement thermal et CPAM s'allient pour inciter les patients à créer leur Dossier médical partagé

Gilles Arzel, directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du 64, était présent mercredi au sein de l'établissement thermal de Salies. À l'invitation de sa directrice, Chantal Manescau, il venait officialiser un partenariat – inédit en France – visant à promouvoir le Dossier médical partagé (DMP). Ce carnet de santé numérique, qui a désormais le vent en poupe, a déjà fait 7 millions d'adeptes en France depuis qu'il a été relancé fin 2018.

Mais en quoi est-il intéressant d'effectuer la démarche ? « Grâce au DMP, l'équipe médicale qui prend en charge le patient sait rapidement tout ce qu'elle doit connaître de son cas, rappelle la directrice des thermes. Les pathologies dont il souffre, ses antécédents médicaux, les éventuelles allergies, le groupe sanguin, etc. Cela évite – par exemple – de prescrire des examens inutiles ou redondants, ou d'éventuelles interactions médicamenteuses. » Et le responsable de la CPAM 64 d'appuyer : « Le DMP sauve des vies, il faut que les citoyens comprennent ça. »

## Démarche de prévention

Il s'agit aussi pour Chantal Manescau de défendre la cure thermale en tant que démarche de prévention



Un agent de la CPAM sera présent tous les mercredis aux thermes, d'ici la fin de l'année, pour aider les curistes. PHOTOS L.G.

tion santé, et donc, par ricochet, de juguler les dépenses de l'assurance maladie : « Nous remplissons une mission de santé publique, assure le responsable, qui appelle de ses vœux une évaluation thérapeutique des soins thermaux en lien avec la CPAM. La cure coûte 467 euros hors taxes, mais cela évite trop de consultations de spécialistes, c'est aussi moins de prescriptions d'anti-inflammatoires, d'antidouleurs... »

Ce nouveau partenariat gagnant-gagnant permet donc à la Sécu de toucher davantage de patients pour promouvoir le DMP, et aux thermes d'affirmer leur statut

d'établissement de soins. Avec près de 300 arrivées hebdomadaires, la saison des cures à Salies voit passer environ 2 400 personnes, qui séjournent trois semaines dans la cité thermale. Tous les mercredis entre septembre et décembre (de 9 à 13 heures), un agent de la CPAM sera donc présent dans le hall d'entrée pour proposer aux curistes de créer leur DMP en ligne. « Environ 20 % vont ouvrir le dossier, estime la directrice. Sachant que 10 % l'auront déjà ouvert. Et il n'y a pas que les gens en cure : nous avons mis des affiches et des prospectus au Spa, qui accueille 8 000 clients par an,



La directrice Chantal Manescau a noué un partenariat avec Gilles Arzel, directeur de la CPAM 64 et Philippe Navarro

ainsi qu'à la piscine qui fait 55 000 entrées annuelles. »

## Directives anticipées aussi

Qualifiée de « grande action de santé publique » par Gilles Arzel, l'opération est ici pilotée par Philippe Navarro, chef de projet DMP, et mis en œuvre par Géraldine Etchessahar et Stéphane Lamage. Par ailleurs, tous les agents des thermes ont été formés, et les médecins thermaux sensibilisés. Mercredi, déjà une soixantaine de curistes avaient été approchés, et une vingtaine avaient procédé à l'ouverture de leur dossier. Gratuit et confidentiel, le DMP est conçu

pour « conserver, centraliser et sécuriser » toutes les informations santé d'une personne, qui peut les partager avec les professionnels de santé de son choix. « L'historique des soins, traitements, résultats d'exams, etc. est conservé pendant 24 mois », précisent les responsables. Bon à savoir : on peut aussi y consigner ses directives anticipées.

Enfin, côté sécurisation des données, « on est proches du risque zéro », affirme Gilles Arzel. « Le système de sécurité cryptographique – au plus haut niveau – est réévalué très périodiquement. »

**Lucas Gardères**

## COMMENT CRÉER SON DMP ?

Toute personne rattachée à un régime de Sécurité sociale peut ouvrir son DMP en quelques minutes. Muni de sa carte Vitale, on peut se rendre : à l'accueil de son organisme d'Assurance maladie, en

pharmacie, auprès des professionnels de santé, ou directement sur le site [dmp.fr](http://dmp.fr). À Salies, le centre de rééducation fonctionnelle devrait, lui aussi, être bientôt équipé du logiciel dédié.

CIRCUIT AUTOMOBILE PAUL ARMAGNAC

# NOGARO 5 & 6 OCTOBRE 2019

**Classic Festival**

Le salon dynamique de la voiture historique

Ari VATANEN à l'honneur

**14€ EN PRÉVENTE**

INSCRIPTIONS BILLETTERIE

[classicfestival.fr](http://classicfestival.fr)  
05 55 25 27 26 et points de ventes habituels  
en vente au circuit

MOTUL, POLRAS, AUTOSUR, AMV, HONDA, HACHIMANN, MOTUL CAR CARE, SUD RADIO

A récolter ou à emporter, belles à croquer...

# LES POMMES !

**OUVERT** tous les jours 9h/12h et 14h/17h30 (sauf le dimanche)

Gala, Golden, Crimson, Canada, Pinova, RubINETTE

**VERGER DE L'ERMITAGE**

LAHONTAN (64)  
Jean-Louis et Fabienne Tissier  
[ftissier@nordnet.fr](mailto:ftissier@nordnet.fr)  
05 59 65 14 01 / [vergerdel'ermitage.fr](http://vergerdel'ermitage.fr)

Voscofia